



**Canadian Dairy
Commission**

**Commission
canadienne du lait**

Rapport financier trimestriel

Deuxième trimestre de 2025-2026



Table des matières

Exposé et analyse de la direction.....	3
1. Base de la préparation de l'information financière.....	3
2. Résultats de l'État des résultats et du résultat global.....	3
3. Principales variations de l'État de la situation financière.....	5
4. Changements par rapport au Sommaire du plan d'entreprise.....	8
5. Crédits parlementaires.....	8
6. Gestion des risques.....	9
7. Changements importants.....	9
Déclaration de responsabilité de la direction.....	10
États financiers intermédiaires résumés (non audités).....	11
Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés.....	15



Rapport financier du deuxième trimestre

Exposé et analyse de la direction

L'exposé et l'analyse qui suivent portent sur les résultats et la situation financière de la Commission canadienne du lait (CCL) pour le trimestre se terminant le 31 janvier 2026 et devraient être lus à la lumière des états financiers ci-joints et du rapport annuel 2024-2025.

1. Base de la préparation de l'information financière

L'exposé a été préparé conformément à la *Directive du Conseil du Trésor du Canada sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État*. Il ne constitue pas un rapport intégral de l'exposé et de l'analyse de la direction. Il est présumé que l'information fournie dans le rapport annuel de la CCL 2024-2025 s'applique au trimestre actuel à moins d'indications contraires.

Les états financiers intermédiaires résumés ne sont pas audités. Ils ont été préparés en dollars canadiens conformément à la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), et à la directive du Conseil du Trésor susmentionnée. Le présent exposé et les états financiers qui l'accompagnent ont été examinés et approuvés par les membres du conseil d'administration de la CCL.

2. Résultats de l'État des résultats et du résultat global

Ventes intérieures et coûts des ventes

(en milliers)	Pour la période de trois mois terminée le			Pour l'exercice terminé		
	31 janv. 2026	31 janv. 2025	Variation (\$)	31 janv. 2026	31 janv. 2025	Variation (\$)
Ventes	82 105 \$	46 140 \$	35 965 \$	185 066 \$	130 559 \$	54 507 \$
Coût des marchandises vendues	82 716 \$	45 259 \$	37 457 \$	185 441 \$	129 071 \$	56 370 \$
Frais de transport et de possession	1 180 \$	781 \$	399 \$	2 315 \$	1 714 \$	601 \$
Charges financières	418 \$	321 \$	97 \$	1 132 \$	909 \$	223 \$
Marge brute (perte) sur les ventes au Canada	(2 209) \$	(221) \$	(1 988) \$	(3 822) \$	(1 135) \$	(2 687) \$

Programmes intérieurs de saisonnalité

La CCL achète et vend du beurre pour équilibrer l'approvisionnement en produits laitiers sur le marché intérieur tout au long de l'année dans le cadre des programmes intérieurs de saisonnalité. Parmi ceux-ci, seul le Plan B pour le beurre a été sollicité cette année et l'an dernier.

Pour ces programmes, le total des ventes et du coût des marchandises vendues ce trimestre et depuis le début de l'exercice était plus élevé comparativement aux mêmes périodes l'an dernier. Une plus grande utilisation du Plan B par les transformateurs explique cette hausse.

Ces programmes ont enregistré une perte brute sur les ventes durant les quatre périodes de présentation. Elle correspond principalement aux frais de transport et de possession ainsi qu'aux charges financières engagés pour assurer le fonctionnement des programmes. Ces coûts sont typiques et sont compensés entièrement par le financement provenant des mises en commun, comme le décrit la section *Autres produits* ci-dessous. Le résultat brut résiduel, qui correspond à la différence entre les ventes des programmes et le coût des ventes, est minime et n'a qu'un impact négligeable sur le résultat net et résultat global total au cours des périodes intermédiaires.



À la fin de l'exercice, cet impact résiduel est entièrement compensé. Des précisions sur ce processus compensatoire figurent dans le rapport annuel 2024-2025.

Programme d'importation de beurre

Dans le cadre des engagements du Canada en vertu de l'Accord sur l'agriculture de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la CCL importe une quantité limitée de beurre et d'huile de beurre au cours de l'année, en vertu d'un contingent tarifaire (beurre du CT associé à l'OMC). Ces produits sont importés aux prix mondiaux en vigueur et redistribués dans le secteur de la surtransformation.

Dans le cadre du programme d'importation, le total des ventes et du coût des marchandises vendues ce trimestre et depuis le début de l'exercice était moins élevé comparativement aux mêmes périodes l'an dernier. La demande intérieure plus faible pour le beurre importé durant le premier semestre, comparativement à l'an dernier, explique cette différence.

Les activités du programme d'importation ont donné lieu à une perte brute sur les ventes ce trimestre et depuis le début de l'exercice, comparativement aux profits bruts observés l'an dernier. Cette situation s'explique surtout par les plus faibles marges sur les ventes générés cette année.

Autres produits

(en milliers)	Pour la période de trois mois terminée le			Pour l'exercice terminé		
	31 janv. 2026	31 janv. 2025	Variation (\$)	31 janv. 2026	31 janv. 2025	Variation (\$)
Financement provenant des mises en commun	3 354 \$	2 751 \$	603 \$	6 426 \$	5 318 \$	1 108 \$
Financement par le gouvernement du Canada	1 272 \$	1 248 \$	24 \$	2 544 \$	2 497 \$	47 \$
Services professionnels et autres produits	594 \$	607 \$	(13) \$	1 192 \$	1 214 \$	(22) \$
Total des autres produits	5 220 \$	4 606 \$	614 \$	10 162 \$	9 029 \$	1 133 \$

Le financement provenant des mises en commun se compose des revenus découlant des services rendus pour administrer l'Entente globale sur la mise en commun des revenus du lait ainsi que du financement reçu pour compenser les frais de possession associés aux programmes intérieurs de saisonnalité et pour exécuter le programme Plan C pour le fromage. Ce poste comprend aussi le financement supplémentaire reçu pour couvrir les autres dépenses engagées au nom des agences et offices provinciaux de mise en marché du lait. La variation observée s'explique surtout par le fait que la CCL a reçu un financement accru pour compenser les coûts plus élevés qu'elle a engagés pour exécuter les programmes intérieurs de saisonnalité.

Le financement provenant du gouvernement du Canada désigne le financement reçu par l'entremise des crédits parlementaires et comptabilisé comme autres produits lorsque des dépenses administratives financées par le gouvernement sont engagées. Pour en savoir plus, consultez la section 5 de l'exposé et de l'analyse de la direction.

Les services professionnels et autres produits comprennent les revenus obtenus pour l'administration du Programme de paiements directs pour les producteurs laitiers (PPDPL) et du Fonds pour l'innovation et l'investissement dans le secteur laitier (FIISL) au nom d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), ainsi que les revenus des audits de l'utilisation du lait et des intérêts.



Charges opérationnelles et frais d'administration

(en milliers)	Pour la période de trois mois terminée le			Pour l'exercice terminé		
	31 janv. 2026	31 janv. 2025	Variation (\$)	31 janv. 2026	31 janv. 2025	Variation (\$)
<i>Charges opérationnelles</i>						
Initiatives de l'industrie	177 \$	6 \$	171 \$	177 \$	6 \$	171 \$
Enquête sur le coût de production	615 \$	576 \$	39 \$	615 \$	576 \$	39 \$
Coûts du programme du Plan C	350 \$	704 \$	(354) \$	350 \$	704 \$	(354) \$
Autres charges (recouvrements)	437 \$	(43) \$	480 \$	437 \$	(43) \$	480 \$
Total des charges opérationnelles	1 579 \$	1 243 \$	336 \$	1 579 \$	1 243 \$	336 \$
<i>Frais d'administration</i>						
Salaires et avantages du personnel	2 745 \$	2 789 \$	(44) \$	5 490 \$	5 160 \$	330 \$
Autres frais d'administration	495 \$	609 \$	(114) \$	905 \$	1 186 \$	(281) \$
Total des frais d'administration	3 240 \$	3 398 \$	(158) \$	6 395 \$	6 346 \$	49 \$
Total des charges opérationnelles et des frais d'administration	4 888 \$	4 248 \$	(60) \$	7 974 \$	7 589 \$	385 \$

Charges opérationnelles

Les initiatives de l'industrie comprennent les dépenses associées à divers programmes de la CCL, comme le Fonds d'investissement partagé et à d'autres projets qui profitent à l'industrie. La variation s'explique par une augmentation des activités liées aux projets.

L'enquête sur le coût de production comprend des dépenses relatives à cette enquête annuelle. La CCL utilise les résultats de cette enquête pour établir les prix de soutien.

Les coûts du programme du Plan C comprennent les frais d'entreposage, d'assurance et d'intérêt engagés pour le fromage acheté dans le cadre de ce programme. Pour le semestre, la variation observée est surtout attribuable au moment du traitement des frais d'entreposage; certains coûts ont été comptabilisés dans le premier trimestre de l'an dernier en raison de retards dans la facturation. Pour le trimestre, la variation s'explique par l'échéance d'accords de rachat; une fois ceux-ci réglés, la CCL libère le fromage donné en garantie et n'engage plus de frais pour le conserver.

Les autres charges (recouvrement) comprennent les crédits provenant de la contribution de la CCL à l'enquête sur le coût de production, les frais engagés par la CCL au nom des agences et offices provinciaux de mise en marché du lait, comme les charges d'intérêt découlant de l'utilisation de la ligne de crédit, et tout gain ou perte de change non réalisé. La variation observée est surtout attribuable à la fluctuation des gains et pertes de change non réalisés.

Dépenses administratives

Cette catégorie renvoie surtout aux salaires et avantages sociaux des membres du personnel. Les *autres frais d'administration* sont composés surtout de l'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation du contrat de location des bureaux ainsi que des services professionnels et spécialisés et des frais de soutien administratif.

3. Principales variations de l'État de la situation financière

Stocks

Au 31 janvier 2026, les stocks de beurre de la CCL s'élevaient à 9 372 tonnes, évalués à 97,13 M\$, soit une diminution nette de 7 857 tonnes et de 80,99 M\$ par rapport aux stocks de 17 229 tonnes, évalués à 178,12 M\$, au 31 juillet 2025. La diminution de 86,46 M\$ pour le beurre



du Plan B et la hausse de 5,47 M\$ pour le beurre détenu, importé en vertu du CT associé à l'OMC, expliquent cette diminution nette.

La baisse observée dans les stocks de beurre du Plan B est le résultat d'un cycle saisonnier normal où l'on observe une diminution jusqu'à la période des fêtes en décembre, lorsque les fabricants rachètent une partie importante du beurre du Plan B de la CCL pour répondre à l'augmentation de la demande des consommateurs pour le beurre.

Les stocks de beurre relevant du CT pour l'OMC varient de façon irrégulière au cours de l'année, puisque le moment des achats et des ventes dépend largement de la demande canadienne et des cours internationaux. Cependant, ce beurre importé, dont la période d'allocation du CT correspond à l'exercice financier de la CCL, est habituellement entièrement vendu durant cette même période de contingent.

Accord de rachat en Plan C

La CCL exécute le programme d'entreposage et de rachat du Plan C pour le fromage au nom du Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait (CCGAL). Les achats effectués en vertu de ce programme sont assujettis à l'activation temporaire du programme lorsqu'il y a des surplus de lait.

Lorsque le programme est activé, les transformateurs peuvent vendre des fromages admissibles à la CCL par l'entremise d'accords de rachat qui obligent les transformateurs à racheter le fromage au même prix et avant une date déterminée.

En vertu des normes internationales d'information financière (IFRS), la CCL doit comptabiliser ces achats en tant qu'actifs financiers plutôt que comme des stocks, car d'un point de vue comptable, le transfert du contrôle des stocks est réputé ne pas avoir eu lieu. Cet actif financier est présenté au poste des accords de rachat du Plan C dans l'état de la situation financière. Le fromage est considéré comme étant détenu en garantie de l'actif financier.

Au 31 janvier 2026, le solde des accords de rachat du Plan C en cours s'élevait à 6,41 M\$ comparativement à 8,05 M\$ au 31 juillet 2025. La quantité de fromage détenue en garantie pour ces accords de rachat s'élevait à 712 tonnes au 31 janvier 2026.

Emprunts auprès du gouvernement du Canada

La CCL peut avoir recours à des emprunts auprès du gouvernement du Canada pour financer ses opérations commerciales, notamment les stocks de beurre et les activités du Plan C. Par conséquent, il existe une corrélation directe entre les variations du solde des emprunts auprès du gouvernement du Canada et les variations du solde total des stocks et de la valeur des accords de rachat du Plan C.

Au 31 janvier 2026, le solde des emprunts s'élevait à 42,35 M\$ comparativement à 149,20 M\$ au 31 juillet 2025. Cette baisse concorde avec celle observée dans le solde reporté combiné des stocks et des accords de rachat du Plan C.



Flux de trésorerie

(en milliers)	Pour l'exercice terminé		
	31 janv. 2026	31 janv. 2025	Variation (\$)
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles	104,888 \$	(456) \$	105,344 \$
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(104,632) \$	(3,603) \$	(101,029) \$
Entrées (sorties) de trésorerie nettes	256 \$	(4,059) \$	4,315 \$
Découvert bancaire net au début de l'exercice	4 \$	(6,827) \$	6,831 \$
Trésorerie (découvert bancaire net) à la fin de l'exercice	260 \$	(10,886) \$	11,146 \$
Éléments			
Trésorerie	260 \$	1,312 \$	(1,052) \$
Découvert bancaire	- \$	(12,198) \$	12,198 \$
Trésorerie (découvert bancaire net) à la fin de l'exercice	260 \$	(10,886) \$	11,146 \$

La composition de la trésorerie de la CCL a changé au dernier trimestre de 2024-2025 puisque la facilité de crédit (destinée à avancer des fonds aux agences et offices provinciaux de mise en marché du lait), auparavant accordée comme un découvert bancaire, prend désormais la forme d'une ligne de crédit, comme le décrit la note 6 des états financiers intermédiaires résumés. Les flux de trésorerie provenant de la ligne de crédit sont présentés sous *flux de trésorerie liés aux activités de financement* dans l'État des flux de trésorerie intermédiaire résumé (alors que le découvert bancaire était considéré comme un équivalent de trésorerie).

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles

La variation des flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles est principalement attribuable aux opérations commerciales, notamment les programmes intérieurs de saisonnalité (à l'exception des frais de transport, de possession et de financement) et le programme d'importation de beurre. Le principal facteur a été l'augmentation des encaissements auprès des transformateurs (clients), ce qui est cohérent avec la hausse des ventes de beurre au cours de la période actuelle par rapport à l'exercice précédent. Les ventes de beurre génèrent des entrées de trésorerie immédiates, car le règlement est exigé avant la livraison du produit au client. Un autre facteur a été la baisse des paiements en espèces versés aux fournisseurs, en particulier aux transformateurs, qui s'explique par une diminution des achats de beurre au cours de la période considérée par rapport à l'an dernier.

Les paiements effectués par la CCL au titre des fonctions administratives internes, ainsi que les paiements liés aux coûts engagés pour la prestation de services, la gestion du Plan C (à l'exclusion des accords de rachat) et les intérêts sur l'obligation locative sont entièrement compensés par les encaissements provenant des activités courantes, ce qui se traduit par un impact net nul sur la trésorerie.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Depuis l'adoption de la nouvelle ligne de crédit au dernier trimestre de 2024-2025 (comme décrit plus haut), les activités de financement de la CCL sont effectivement liées à ses activités opérationnelles. Les activités de financement reposent principalement sur les emprunts auprès du gouvernement du Canada, qui servent à financer la portion des activités opérationnelles qui est liée aux opérations commerciales. Le total des emprunts fluctue en fonction de la position de



la trésorerie de la CCL à la clôture chaque jour, qui est elle-même influencée par la fluctuation des opérations commerciales. En outre, la ligne de crédit est aussi utilisée pour soutenir les activités opérationnelles, particulièrement les avances fournies aux agences et offices provinciaux de mise en marché du lait, et elle fluctue selon les besoins des agences et offices.

Cette adéquation entre les mécanismes de financement et les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles signifie que la variation des *flux de trésorerie nets liés aux activités de financement* fluctue à l'inverse de la variation des *flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles*. Plus précisément, les entrées de trésorerie liées aux activités financement, qui indiquent une hausse des besoins d'emprunt ou de crédit, surviennent lorsque les paiements en espèces dans le cadre des activités opérationnelles dépassent les encaissements. À l'inverse, les sorties de trésorerie liées aux activités financement, qui reflètent une diminution globale des besoins d'emprunt ou de crédit, se produisent lorsque les encaissements pour les activités opérationnelles dépassent les paiements.

4. Changements par rapport au Sommaire du plan d'entreprise

Parmi les principaux éléments qui pourraient influencer sur le budget présenté dans le Sommaire du plan d'entreprise, citons la production totale de matière grasse, les besoins totaux, le prix de soutien pour le beurre et les conditions du marché mondial pour la vente de produits laitiers. Tout changement important aux principales hypothèses pourrait influencer les résultats budgétisés.

La production totale de matière grasse pour les 12 mois se terminant janvier 2023 a atteint 431,8 millions de kg de matière grasse. Selon les prévisions, les besoins totaux pour les 12 mois se terminant en décembre 2026 devraient atteindre 460,9 millions de kg de matière grasse. Entre août 2025 et novembre 2025, la production du P10 a dépassé les prévisions, mais s'en est rapprochée dans les deux derniers mois. Les deux mises en commun régionales ont récemment révisé leurs prévisions de production pour 2026; celle-ci devrait maintenant atteindre 429,4 millions de kg de matière grasse pour la période de 12 mois se terminant en décembre 2026. Compte tenu des importations et des niveaux de production prévus, le total des stocks de beurre devrait augmenter au printemps.

Les stocks de beurre de la CCL et les stocks de beurre privés étaient plus élevés que prévu et atteignaient 41 945 tonnes le 31 janvier 2026.

5. Crédits parlementaires

Les fonds alloués par le Parlement sont versés à la CCL pour payer les salaires, les frais de déplacement et les autres dépenses administratives, conformément à la *Loi sur la Commission canadienne du lait* (Loi sur la CCL), afin de soutenir les fonctions administratives internes qui permettent à la CCL de réaliser son mandat. Cependant, comme le prévoit cette loi, les coûts administratifs directement attribuables au mandat d'assurer une juste rétribution aux producteurs ne sont pas couverts par les crédits parlementaires et sont plutôt financés par les producteurs laitiers.

Les crédits parlementaires sont accordés en fonction de l'exercice financier du gouvernement du Canada, qui s'étend d'avril à mars, alors que les fonds sont utilisés et déclarés dans les rapports financiers de la CCL conformément à l'année laitière, d'août à juillet. La CCL présente l'utilisation des crédits dans les Comptes publics du Canada à la fin de chaque exercice financier gouvernemental.



La CCL comptabilise le financement provenant du gouvernement du Canada dans l'état des résultats et du résultat global lorsque les crédits parlementaires sont utilisés pour couvrir des dépenses admissibles. Le montant reçu chaque mois équivaut au montant comptabilisé comme revenu pour le mois donné; il n'y a donc pas de créances ni de crédits reportés durant les périodes de présentation.

Le tableau suivant montre les crédits parlementaires autorisés pour l'exercice financier du gouvernement du Canada qui s'échelonne d'avril 2025 à mars 2026, et le reste des crédits qui peuvent être utilisés à partir du début du prochain trimestre jusqu'à la fin de mars 2026.

(en milliers)	En date du	
	31 janv. 2026	31 janv. 2025
Crédits parlementaires accordés	5 156 \$	4 995 \$
Montant comptabilisé comme revenu et reçu au cours de l'exercice précédent	1 696 \$	1 665 \$
Montant comptabilisé comme revenu et reçu au cours de l'exercice en cours	2 544 \$	2 497 \$
Total des crédits parlementaires comptabilisés comme revenu et qui ont été reçus	4 240 \$	4 162 \$
Crédit parlementaires disponibles jusqu'au 31 mars 2026	916 \$	833 \$

6. Gestion des risques

Le 9 février 2026, la CCL a actualisé les risques définis dans son profil de risque pour 2025-2026. Aucun nouveau risque n'a été recensé durant le trimestre. Les stratégies d'atténuation pour les risques élevés cernés précédemment progressent comme prévu.

7. Changements importants

Entre le 1^{er} novembre 2025 et le 31 janvier 2026, aucun changement important n'a été constaté dans le domaine des opérations, des initiatives de l'industrie, des programmes, du personnel ou des objectifs, comparativement au sommaire du plan d'entreprise. Le second mandat de Jennifer Hayes comme présidente du conseil d'administration de la CCL est entré en vigueur le 23 décembre 2025.

Opérations, initiatives de l'industrie et programmes	Aucun changement important au cours de ce trimestre.
Personnel	Une personne a été recrutée en gestion de l'information.
Objectifs	Aucun changement important au cours de ce trimestre.
Conseil d'administration	Le second mandat de Jennifer Hayes comme présidente du CA de la CCL est entré en vigueur le 23 décembre 2025.



Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Directive du Conseil du Trésor du Canada sur les normes comptables : *GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* et à la Norme comptable internationale (IAS) : *34 Information financière intermédiaire*, ainsi qu'aux contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

Original signé par

Benoit Basillais, chef de la direction

Jonatan Emery, directeur général, Finances et administration

Ottawa, Canada

26 mars 2026

Commission canadienne du lait

État résumé intermédiaire de la situation financière

(non vérifiés)

(en milliers de dollars canadiens)

	En date du	
	31 janvier 2026	31 juillet 2025
Actif		
Actifs courants		
Trésorerie	260 \$	4 \$
Clients et autres débiteurs		
Comptes clients	1 318	2 557
Avances aux agences et offices provinciaux de mise en marché du lait (note 6)	11 236	8 889
Mises en commun du lait	2 202	2 697
Stocks (note 8)	97 127	178 119
Accords de rachat du Plan C (note 9)	3 011	2 195
	<u>115 154</u>	<u>194 461</u>
Actifs non courants		
Accords de rachat du Plan C (note 9)	3 397	5 859
Actif au titre du droit d'utilisation	178	254
	<u>3 575</u>	<u>6 113</u>
	<u>118 729 \$</u>	<u>200 574 \$</u>
Passif		
Passifs courants		
Ligne de crédit bancaire (note 6)	11 236 \$	8 889 \$
Fournisseurs et autres créditeurs		
Comptes fournisseurs et charges à payer (note 10)	37 290	12 843
Distribution aux agences et offices provinciaux de mise en marché du lait	750	750
Autres créditeurs	949	1 995
Revenu reporté	888	-
Passif dérivé - contrats de change (note 7)	130	-
Emprunts auprès du gouvernement du Canada (note 11)	42 350	149 203
	<u>93 593</u>	<u>173 680</u>
Passifs non courants		
Obligation locative	168	292
Capitaux propres		
Résultats non distribués (note 12)	24 968	26 602
	<u>24 968</u>	<u>26 602</u>
	<u>118 729 \$</u>	<u>200 574 \$</u>
Engagements (note 16)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Ces états financiers ont été approuvés et leur publication autorisée le 26 mars 2026.

Le chef de la direction,
Benoit Basillais

La présidente,
Jennifer Hayes

Le directeur général, Finances et administration,
Jonatan Emery

Commission canadienne du lait

État résumé intermédiaire des résultats et du résultat global

(unaudited)

(en milliers de dollars canadiens)

	Pour les trois mois terminé le		Pour la période de six mois terminée le	
	31 janvier 2026	31 janvier 2025	31 janvier 2026	31 janvier 2025
Ventes et coûts des ventes au Canada				
Ventes (note 13)	82 105 \$	46 140 \$	185 066 \$	130 559 \$
Coût des marchandises vendues	82 716	45 259	185 441	129 071
Frais de transport et de possession	1 180	781	2 315	1 714
Charges financières	418	321	1 132	909
Marge brute (perte) sur les ventes au Canada	(2 209)	(221)	(3 822)	(1 135)
Autres produits				
Financement provenant des mises en commun (note 13)	3 354	2 751	6 426	5 318
Financement par le gouvernement du Canada (note 13)	1 272	1 248	2 544	2 497
Services professionnels et autres produits (note 13)	594	607	1 192	1 214
	5 220	4 606	10 162	9 029
Total de la marge brute (perte) sur les ventes au Canada et autres produits	3 011	4 385	6 340	7 894
Charges opérationnelles				
Initiatives de l'industrie	116	6	177	6
Enquête sur le coût de production	309	292	615	576
Coût du programme du Plan C	199	268	350	704
Autres charges (recouvrements)	324	284	437	(43)
	948	850	1 579	1 243
Frais d'administration				
Salaires et avantages du personnel (note 14)	2 745	2 789	5 490	5 160
Autres frais d'administration	495	609	905	1 186
	3 240	3 398	6 395	6 346
Total des charges opérationnelles et des frais d'administration	4 188	4 248	7 974	7 589
Résultat avant distribution aux agences et offices provinciaux de mise en marché du lait	(1 177)	137	(1 634)	305
Distribution aux agences et offices provinciaux de mise en marché du lait	-	-	-	-
Résultat net et résultat global total	(1,177) \$	137 \$	(1,634) \$	305 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Commission canadienne du lait

État résumé intermédiaire des variations des capitaux propres

(unaudited)

(en milliers de dollars canadiens)

	Pour la période de six mois terminée le	
	31 janvier 2026	31 janvier 2025
Résultats non distribués au début de l'exercice	26 602 \$	29 782 \$
Résultat global total de l'exercice	(1 634)	(873)
Résultats non distribués à la fin de l'exercice	24 968 \$	28 909 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Commission canadienne du lait

État résumé intermédiaire des flux de trésorerie

(unaudited)

(en milliers de dollars canadiens)

	Pour la période de six mois terminée le	
	31 janvier 2026	31 janvier 2025
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Entrées de trésorerie - clients et autres	188 456 \$	132 525 \$
Sorties de trésorerie - fournisseurs et autres	(90 485)	(139 208)
Entrées de trésorerie - agences et offices provinciaux de mise en marché du lait pour la mise en commun	4 868	-
Sorties de trésorerie - avances aux agences et offices provinciaux de mise en marché du lait pour la mise en commun	-	(292)
Sorties de trésorerie - distribution aux agences et offices provinciaux de mise en marché du lait	-	(130)
Entrées de trésorerie - gouvernement du Canada	2 544	2 497
Entrées de trésorerie - revenus d'intérêts	-	13
Sorties de trésorerie - intérêts versés	(2 141)	(1 194)
Entrées de trésorerie - accords de rachat du Plan C	1 646	7 417
Sorties de trésorerie - accords de rachat du Plan C	-	(2 084)
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles	104 888	(456)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Nouveaux emprunts sur la ligne de crédit bancaire	71 412	-
Remboursements d'emprunts sur la ligne de crédit bancaire	(69 065)	-
Nouveaux emprunts auprès du gouvernement du Canada	60 207	113 440
Remboursements d'emprunts au gouvernement du Canada	(167 060)	(116 925)
Paiements en capital sur le contrat de location	(126)	(118)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(104 632)	(3 603)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes	256	(4 059)
Trésorerie (découvert bancaire net) au début de l'exercice	4	(6 827)
Trésorerie (découvert bancaire net) à la fin de l'exercice	260 \$	(10 886) \$
Éléments :		
Trésorerie	260 \$	1 312 \$
Découvert bancaire	-	(12 198)
Trésorerie (découvert bancaire net)	260 \$	(10 886) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Commission canadienne du lait

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

Pour la période intermédiaire se terminant le 31 janvier 2026.

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

1. Pouvoirs et objectifs

La Commission canadienne du lait (CCL) a été créée en 1966 en vertu de la *Loi sur la Commission canadienne du lait*. La CCL est une société d'État fédérale désignée à la partie I de l'annexe III et à l'annexe IV de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle n'est pas soumise aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Elle est mandataire de Sa Majesté le roi du chef du Canada et rend compte au Parlement par l'entremise du ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC).

La CCL a pour objectifs, d'une part, de permettre aux producteurs de lait et de crème dont l'entreprise est efficace d'obtenir une juste rétribution de leur travail et de leur investissement et, d'autre part, d'assurer aux consommateurs un approvisionnement continu et suffisant de produits laitiers de qualité. À cette fin, elle travaille de près avec le Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait (CCGAL), qu'elle préside, de même qu'avec les gouvernements provinciaux et les organismes et offices provinciaux de mise en marché du lait. Cette collaboration est régie par des ententes fédérales-provinciales.

La CCL finance une partie de ses frais d'administration à l'aide de crédits parlementaires qui lui sont accordés. À ceux-ci s'ajoutent des fonds provenant des producteurs laitiers, du marché et de ses opérations commerciales. Comme l'indique la note 1 des états financiers annuels de la CCL pour l'exercice se terminant le 31 juillet 2025, la CCL est assujettie à une directive en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* qui porte sur les politiques, lignes directrices et pratiques en lien avec les dépenses de voyage, d'accueil, de conférences et d'événements. La CCL continue de respecter les exigences de cette directive.

2. Base de l'établissement des états financiers

Déclaration de conformité

Les présents états financiers intermédiaires résumés non audités sont préparés conformément à la norme *IAS 34 Information financière intermédiaire* des normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board, et à la *Directive du Conseil du Trésor du Canada sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État*. Comme l'autorisent ces normes, les informations qui doivent obligatoirement être divulguées dans les états financiers annuels ne se retrouvent pas toutes dans les présents états financiers intermédiaires. Ceux-ci devraient donc être lus en parallèle avec les états financiers audités de la CCL pour l'exercice se terminant le 31 juillet 2025.

Le conseil d'administration de la CCL a adopté les états financiers intermédiaires résumés et a autorisé leur publication le 26 mars 2026.

Règles de présentation

Les états financiers intermédiaires résumés ont été préparés selon le principe du coût historique, comme l'indiquent les méthodes comptables qui suivent, sauf lorsque les normes IFRS permettent des exceptions ou que les présentes notes indiquent le contraire.

Commission canadienne du lait

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

Pour la période intermédiaire se terminant le 31 janvier 2026.

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Période de présentation de l'information financière

Les rapports de la CCL sont basés sur l'année laitière (du 1^{er} août au 31 juillet).

La période considérée dans ces états financiers provisoires et les notes complémentaires s'étend aux trois mois allant du 1^{er} novembre 2025 au 31 janvier 2026 et aux six mois allant du 1^{er} août 2025 au 31 janvier 2026.

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers intermédiaires sont présentés en dollar canadien, qui est à la fois la monnaie fonctionnelle et de présentation de la CCL.

Saisonnalité

Les stocks de beurre des programmes intérieurs de saisonnalité de la CCL fluctuent annuellement suivant les tendances saisonnières normales. Les achats sont habituellement plus élevés au printemps et en été, et les ventes, en automne et en hiver. Le programme d'importation de beurre et d'huile de beurre dépend moins des saisons, car il repose en grande partie sur la demande canadienne et les cours internationaux. Voir la note 15 pour plus de détails.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les informations significatives sur les méthodes comptables appliquées dans les présents états financiers intermédiaires sont énoncées à la note 3 des états financiers annuels de la CCL pour l'exercice s'étant terminé le 31 juillet 2025.

4. Sources d'incertitude relative aux estimations et jugements critiques clés

La préparation d'états financiers conformes aux normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse preuve de jugement, établisse des estimations et pose des hypothèses ayant une incidence sur les montants de l'actif et du passif présentés, sur les informations fournies sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants des produits et des charges présentés au cours de la période de présentation. Les domaines où la direction a exercé son jugement et s'est appuyée davantage sur les estimations et les hypothèses lors de la préparation des présents états financiers intermédiaires concordent avec ceux décrits à la note 4 des états financiers audités de la CCL pour l'exercice s'étant terminé le 31 juillet 2025.

5. Application de normes IFRS nouvelles ou révisées, en vigueur

L'International Accounting Standards Board (IASB) n'a émis aucune modification pour les normes applicables aux exercices commençant le 1^{er} janvier 2025 ou après et qui ont été adoptées par la CCL durant la période de présentation.

Commission canadienne du lait

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

Pour la période intermédiaire se terminant le 31 janvier 2026.

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

6. Avances aux agences et offices provinciaux de mise en marché du lait et découvert bancaire

Ce sont les demandes et les besoins des agences et offices de mise en marché du lait qui dictent les avances qui leur sont accordées. Celles-ci sont financées au moyen d'une ligne de crédit bancaire, dont les intérêts sont calculés au taux préférentiel de 4,45 %. Les détails de la transition d'un découvert bancaire à une ligne de crédit standard sont présentés à la note 10 des états financiers annuels pour l'exercice s'étant terminé le 31 juillet 2025.

7. Passif ou actif dérivé — contrats de change

Les contrats de change à terme sont utilisés pour atténuer les fluctuations de change pour les achats libellés en devises (y compris ceux anticipés) dans le cadre du programme d'importation de beurre. La comptabilité de couverture n'est pas appliquée à ces contrats. La CCL n'utilise pas de contrats de change à terme à des fins de transaction ou de spéculation.

8. Stocks

Au 31 janvier 2026, les stocks de la CCL comprenaient du beurre du Plan B acheté dans le cadre des programmes intérieurs de saisonnalité ainsi que du beurre importé par la CCL en vertu d'un contingent tarifaire (CT) lié à l'Accord sur l'agriculture de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Stocks :

	En date du:			
	31 janvier 2026		31 juillet 2025	
	\$	tonnes	\$	tonnes
Beurre du plan B	85 532 \$	8 265	171 996 \$	16 619
Beurre du CT de l'OMC	11 595	1 107	6 123	610
Valeur nette de réalisation totale	97 127 \$	9 372	178 119 \$	17 229

9. Accords de rachat du Plan C

Les portions courantes et non courantes des accords de rachat du Plan C présentées dans l'état de la situation financière intermédiaire résumé sont déterminées en fonction des dates de rachat maximales. La portion non courante devrait être réglée d'ici juin 2027.

Commission canadienne du lait

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

Pour la période intermédiaire se terminant le 31 janvier 2026.

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

10. Comptes fournisseurs et charges à payer

	En date du	
	31 janvier 2026	31 juillet 2025
Comptes fournisseurs	28 400 \$	4 025 \$
Charges à payer	8 890	8 818
Total	37 290 \$	12 843 \$

11. Prêts du gouvernement du Canada

La CCL continue d'avoir accès à des emprunts auprès du gouvernement du Canada pour financer ses opérations commerciales. Les taux et les charges d'intérêt étaient les suivants :

	Période de trois mois terminé		Pour la période de six mois terminée le	
	31 janvier 2026	31 janvier 2025	31 janvier 2026	31 janvier 2025
<u>Taux d'intérêt</u>				
Faible	2.31 %	3.09 %	2.31 %	3.09 %
Élevé	2.86 %	4.53 %	2.93 %	5.05 %
<u>Charge d'intérêt</u>	461 \$	369 \$	1 233 \$	1 036 \$

12. Gestion du capital

Il n'y a eu aucun changement apporté au cadre de gestion du capital ou à sa définition durant la période de présentation s'étant terminée le 31 janvier 2026.

Les principales composantes de la structure de capital de la CCL sont la ligne de crédit et les emprunts auprès du gouvernement du Canada, qui sont accessibles pour des raisons précises, lesquelles sont décrites à la note 14 des états financiers annuels pour l'exercice s'étant terminé le 31 juillet 2025. Au 31 janvier 2026, la capacité d'emprunt disponible par l'entremise de la ligne de crédit était de 13,76 M\$ (31 juillet 2025 : 16,11 M\$), et la capacité d'emprunt disponible auprès du gouvernement du Canada était de 307,65 M\$ (31 juillet 2025 : 200,80 M\$). La CCL continue de surveiller le solde combiné non remboursé de ces emprunts afin de s'assurer que la limite de 350 M\$ prévue par la loi est respectée (31 juillet 2025 : 350 M\$). La capacité d'emprunt combinée disponible au 31 janvier 2026 était de 296,41 M\$ (31 juillet 2025 : 191,91 M\$).

Les résultats non distribués continuent d'être utilisés pour financer des programmes et des projets qui profitent à l'industrie laitière canadienne. Au 31 janvier 2026, le capital total disponible pour de telles activités était de 24,97 M\$ (31 juillet 2025 : 26,60 M\$).

Commission canadienne du lait

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

Pour la période intermédiaire se terminant le 31 janvier 2026.

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

13. Ventilation des produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires de la CCL proviennent des sources suivantes :

	Période de trois mois terminé		Pour la période de six mois terminée le	
	31 janvier 2026	31 janvier 2025	31 janvier 2026	31 janvier 2025
Ventes au Canada				
Beurre du Plan B	77 588	33 608	176 729	114 433
Beurre du CT de l'OMC	4 517	12 532	8 337	16 126
Revenu provenant des ventes au Canada	82 105 \$	46 140 \$	185 066 \$	130 559 \$
Mises en commun du lait				
Financement pour les dépenses administratives	1 269 \$	1 165 \$	2 537 \$	2 330 \$
Financement pour les frais de possessions du beurre du Plan A et du Plan B et du fromage du Plan C	1 563	1 123	2 915	2 081
Autres dépenses recouvrables	522	463	974	907
Financement provenant des mises en commun	3 354 \$	2 751 \$	6 426 \$	5 318 \$
Services professionnels et autres produits				
Services administratifs	388 \$	388 \$	775 \$	775 \$
Services d'audits	203	213	407	426
Revenus d'intérêts	3	6	10	13
Revenu provenant des services professionnels et autres produits	594 \$	607 \$	1 192 \$	1 214 \$
Financement par le gouvernement du Canada	1 272	1 248	2 544	2 497
Revenus totaux	87 325 \$	50 746 \$	195 228 \$	139 588 \$

Commission canadienne du lait

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

Pour la période intermédiaire se terminant le 31 janvier 2026.

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

14. Salaires et avantages sociaux du personnel

	Période de trois mois terminé		Pour la période de six mois terminée le	
	31 janvier 2026	31 janvier 2025	31 janvier 2026	31 janvier 2025
Charges salariales	2 331 \$	2 315 \$	4 541 \$	4 327 \$
Cotisations au régime de retraite	168	306	471	531
Autres avantages sociaux du personnel	246	168	478	302
Total	2 745 \$	2 789 \$	5 490 \$	5 160 \$

15. Instruments financiers et gestion du risque

Voici les risques financiers auxquels la CCL est exposée dans le cours normal de ses activités et qui sont énoncés dans ses états financiers annuels pour l'exercice s'étant terminé le 31 juillet 2025 : le risque de marché (dont le risque de change, le risque de taux d'intérêt et les autres risques liés aux prix), le risque de crédit et le risque de liquidité. La CCL continue de gérer et d'atténuer ces risques grâce aux politiques et procédures correspondantes, telles qu'elles sont décrites dans les états financiers annuels. Les changements survenus depuis le 31 juillet 2025 et qui s'appliquent à la fin de la période de présentation actuelle sont présentés ci-dessous.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie subisse des pertes financières parce qu'une autre partie n'a pas respecté ses propres obligations financières. En plus du risque de crédit associé aux comptes clients et aux accords de rachat du Plan C, comme décrit dans les états financiers annuels, la CCL est aussi exposée au risque de crédit des contrats de change à terme à la fin de la période de présentation. Pour en savoir plus sur l'utilisation que fait la CCL des contrats de change à terme, consultez la note 7.

Le risque de crédit associé aux contrats de change à terme est limité à la valeur notionnelle des contrats. La conclusion de contrats de change à terme uniquement avec de grandes institutions financières canadiennes permet d'atténuer ce risque. Jusqu'à maintenant, aucune partie n'a manqué à ses obligations financières envers la CCL.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la CCL ne puisse pas remplir ses obligations financières à leur échéance.

Au 31 janvier 2026, la CCL n'avait que des instruments financiers établis à court terme, autres que pour quelques-uns des accords de rachat du Plan C, et son ratio de liquidité général était de

Commission canadienne du lait

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

Pour la période intermédiaire se terminant le 31 janvier 2026.

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

1,23 (31 juillet 2025 : 1,12). La direction estime que la capacité d'emprunt (décrite à la note 11) est suffisante pour que la CCL puisse remplir ses obligations financières.

16. Engagements

Programme d'importation de beurre

La description du programme d'importation de beurre et du CT associé à l'OMC figure à la note 18 des états financiers annuels pour l'exercice s'étant terminé le 31 juillet 2025.

La portion du CT associé à l'OMC utilisée durant les six premiers mois de l'année de contingent 2025-2026 (d'août à juillet) a atteint 1 377 tonnes, pour un coût total de 14,05 M\$. Par conséquent, la portion inutilisée du CT s'élève à 1 897 tonnes au 31 janvier 2026.

La CCL a des engagements d'approvisionnement avec des transformateurs internationaux pour cette portion inutilisée. L'impact financier de ces engagements pour les autres trimestres de l'exercice dépendra de la fluctuation des cours internationaux, du type de produit de beurre importé et de la variation des taux de change, mais il est estimé à environ 18,17 M\$.

Programmes intérieurs de saisonnalité

Au 31 janvier 2026, la CCL a des engagements d'approvisionnement pour une quantité prédéterminée de beurre en vertu du Plan B. Ceux-ci, qui s'élèvent à environ 10,28 M\$, devraient être réalisés d'ici juillet 2026.

17. Transactions avec des parties liées

Entités du gouvernement du Canada

La CCL est apparentée par voie de propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Elle conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités, selon des conditions commerciales normales.

Les emprunts auprès du gouvernement du Canada et le financement par le gouvernement du Canada demeurent les seules transactions de la CCL conclues avec des entités liées à une autorité publique qui sont individuellement significatives.

Toutes les autres transactions de la CCL conclues avec des entités liées à une autorité publique sont individuellement et collectivement non significatives pour la période intermédiaire se terminant le 31 janvier 2026.